

Commune d'Uccle

Service de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
B - 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le 06/06/2025

N/Réf. : UCL20477_743_PU
Gest. : TS
V/Réf. : 16-48042-2025
Corr: Valerie Picalausa
NOVA : 16/PU/1977864

UCCLE. Rue du Repos, 135
(= en zone de protection du Cimetière du Dieweg, site classé)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME : modifier le nombre de logements, mettre en conformité la toiture plate et la porte d'entrée, changer la teinte des châssis et remettre en pristin état les divisions, supprimer un balcon arrière, percer une baie de porte
Demande de la Commune du 14/05/2025

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

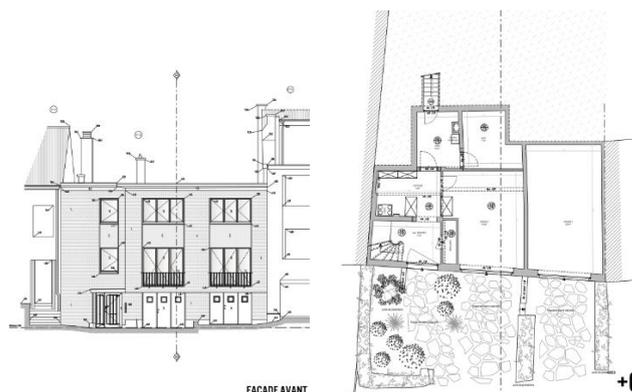
En réponse à votre courrier du 14/05/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 04/06/2025, concernant la demande sous rubrique.



Contexte patrimonial (© BruGIS)



Façade avant (document extrait du dossier)



Aménagement projeté de la zone de recul (document extrait du dossier)

Les transformations projetées s'inscrivent dans le respect de l'expression architecturale du bien et n'ont pas d'impact sur les vues vers et depuis le Cimetière du Dieweg classé. Elles n'appellent donc pas de remarques d'ordre patrimonial. La CRMS se réjouit par ailleurs du traitement projeté de la zone de recul, qui permettra de déminéraliser les abords et s'intègre judicieusement dans l'environnement du bien.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président